



Tennis Handisport



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

Partenaire officiel de la Commission tennis

Conseils pour la mise en place d'une section de tennis handisport au sein de votre club.

Vous êtes intéressé par la mise en place d'une section de tennis en fauteuil roulant au sein de votre club, voici quelques informations pour vous permettre de mieux réaliser ce projet :

- Accessibilité : L'accessibilité est essentielle pour l'ouverture d'un club de tennis à des joueurs évoluant en fauteuils roulant.

L'accès aux courts, bien sûr mais aussi, afin que vos joueurs puissent pleinement participer à la vie associative du club, accès au club-house, vestiaires et sanitaires.

Certains aménagement peuvent se révéler parfois très coûteux, d'autres sont plus accessibles, il importe avant tout d'être bien conseillé. Nous vous invitons à prendre contact avec notre architecte conseil, lui-même en fauteuil roulant et pratiquant afin qu'il puisse vous conseiller utilement.

➤ Un contact : **Erik Badoche** : Badoche Romatet architectes

90 rue d'Assas
75006 Paris

☎ 06 6040 2828
☎ 01 4581 2828

Si vous avez des travaux importants à réaliser, sachez qu'il y a des possibilités de financements par l'intermédiaire des Directions Régionales du Ministère de la Jeunesse & des Sports.
Hauteur des possibilités de financements jusqu'à 50%

➤ Un contact : **Le responsable Handicap de votre délégation régionale.**

- Formation : Afin de permettre à votre enseignant d'être rapidement performant pour l'encadrement de vos futurs adhérents en fauteuil roulant, sachez que la Commission Fédérale de tennis Handisport et la Fédération Française de tennis proposent chaque année un stage de formation destiné aux enseignants de tennis BE/De de la F.F.T., sur les adaptations et la découverte des fondamentaux de la pratique du tennis en fauteuil roulant. Ce stage se déroule en situation avec des joueurs en fauteuil roulant et est encadré par le Directeur Technique Fédéral, assisté par les entraîneurs fédéraux de la Commission de Tennis Handisport.

Ce stage est intégré dans le programme de formation des enseignants de la FFT et à ce titre, déplacements, hébergement et repas sont pris en charge par la FFT. Les frais de formation (420€) peuvent être pris en charge par les organismes de formation type Agefos ou Uniformation.
Durée du stage : 2 jours et demi. Lieu : Seyssins (38)

➤ Un contact : **Patrice Beust** : Direction Technique Nationale de la FFT : 01 4743 4800

- Équipement spécifique : Il n'y a pas d'équipement spécifique pour l'apprentissage du tennis, afin de faire découvrir la discipline, votre enseignant pourra utiliser tout le matériel pédagogique qu'il utilise au quotidien (raquettes de différentes longueurs, balles souples ou intermédiaires etc....) en revanche, il sera très rapidement indispensable de mettre à disposition un fauteuil spécifique pour la pratique du tennis car le fauteuil utilisé pour la vie quotidienne ne permet pas une pratique efficace et adaptée aux déplacements que demande l'activité tennis en fauteuil roulant autant en loisir qu'en compétition et votre joueur se retrouvera très rapidement limité.

Il existe des fauteuils d'initiation très performants par la facilité des réglages, permettant ainsi d'être prêtés pour la découverte de l'activité à des pratiquants de handicap et de morphologie différente et à un coût particulièrement compétitif (1650,00€). Livraison : 4 semaines.

➤ Un contact : **Jean-François Poitevin** : Société Tween : 06 2187 8462

- Administratif : Il sera nécessaire à terme d'affilier votre club auprès de la Fédération Française Handisport, ce qui permettra de licencier vos joueurs en fauteuil roulant et leur permettra de participer aux activités que propose la Commission Fédérale de tennis Handisport : Stages, tournois, Interclubs.

Il suffit de trois personnes, dont obligatoirement, une personne handicapée, les 2^e et 3^e personnes pouvant être l'enseignant et un membre du bureau en charge de la discipline par exemple.

➤ Un contact : **Aline Gaudry** : Service licence de la Fédération Française Handisport 01 4031 4519

Par ailleurs, la Commission Fédérale a mis en place un programme spécifique destiné au Jeunes (moins de 18 ans) aux joueuses et aux Quads (joueurs handicapés des membres supérieurs).

➤ Un contact : **Valérie Blanchet** : Entraîneur Fédéral en charge du Développement : 06 8120 1377

Autre document à consulter : Le Guide du dirigeant de club (annexe 3) qui concerne l'accueil de personnes en fauteuil roulant au sein du club; guide que vous devez avoir en votre possession ou votre secrétariat.

Pour tout autre information : Pierre Fusade : 06 1104 8098